

Valutec : des têtes et des jambes sont projetées sur des voitures à l'université

jeudi 04.12.2008, 04:50 - La Voix du Nord



Le banc de chocs piétons a été découvert par le grand public lors d'une opération portes ouvertes.

| VALUTEC |

Valutec, société filiale de l'université, est l'une des rares entreprises en France dotée d'un banc de choc pour piétons.

La tête d'un mannequin vient d'être projetée sur le capot d'une voiture à 40 km/h seulement. Mais le bruit est impressionnant, voire horrifiant, et déclenche comme un désarroi chez les visiteurs invités à cette démonstration qui se déroule dans les locaux de Valutec, à quelques mètres des labos de recherche et des formations scientifiques.

Sur ce banc de choc sont également projetés des jambes et des bassins équipés de capteurs pour étudier les risques de lésions encourues par les piétons lors des accidents. Grâce à ces essais expérimentaux et à des simulations numériques, les chercheurs de l'université proposent aux constructeurs automobiles et aux équipementiers de modifier la conception des véhicules afin de réduire la mortalité et la gravité des blessures. Par exemple réorganiser le bloc moteur en abaissant la batterie pour que le capot avant absorbe mieux les chocs, installer des vérins qui soulèvent le capot pour empêcher la tête d'aller cogner sur des zones plus dures, etc.

Ces recherches intéressent d'autant plus les constructeurs que la commission européenne va imposer à tout nouveau modèle de véhicule de répondre à de nouveaux protocoles expérimentaux pour la protection des piétons.

Ce banc de choc de l'université (un million d'euros) complète les autres équipements de Valutec qui teste chaque jour des composants (freinage, acoustique de l'habitacle, ventilation et dégivrage, etc.) qui équiperont les véhicules de demain. Sans oublier la catapulte où sont réalisés des crash tests.

Le 21 novembre, Valutec, présidé par Denis Wautier et dirigé par Jean-Pierre Cartellini, et son C3T (centre de technologie en transports terrestres) ont décroché le label centre de ressources technologiques (CRT). Cette qualification est attribuée aux structures d'appui aux entreprises. Le cahier des charges met l'accent sur le professionnalisme dans l'exécution des prestations (notamment en terme de résultats, coûts, délais et confidentialité), la réalisation des prestations sur mesure pour les PME concernant les projets innovants des entreprises, la compétence par une actualisation permanente des connaissances au contact des labos de recherche. Pour Valutec et son C3T, il s'agit d'un « réel encouragement à poursuivre la réalisation de ses ambitions de développement en matière de prestations d'essais, de transfert de technologies et de partenariat avec l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis », notamment dans le cadre des projets I-Trans et CISIT (campus international pour la sécurité et l'intermodalité dans les transports). •